

Agence PERIMOUV'

11, rue Wilson PERIGUEUX – 05 53 53 30 37

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2021 / 2022 – CIRCUIT DE RAMASSAGE P02 (BOULAZAC Joliot Curie)

Réservés aux élèves résidant sur le territoire du Grand Périgueux et inscrits dans l'un de ses établissements scolaires,
et dans la limite des places disponibles

1^{ère} INSCRIPTION | **REINSCRIPTION** ► N° CLIENT : (Mentionné sur la carte)
Champ obligatoire



Ne pas recharger la carte sur la boutique en ligne pour la rentrée de septembre,
le Pass Bibus ouvrant accès aux circuits scolaires n'est pas disponible

L'ÉLÈVE	LE REPRÉSENTANT LÉGAL
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Adresse :
<input type="checkbox"/> J'autorise l'utilisation de mon numéro de portable pour l'envoi de SMS en cas de perturbations importantes sur le réseau.	Code postal / Ville :
	E-mail :
	Portable : Fixe :

LA SCOLARITÉ

École : Classe :

Circuit de ramassage scolaire **P02**

Arrêt de montée :

(Les fiches horaires sont disponibles sur grandperigueux.fr)

Jours d'utilisation du circuit

Lundi matin soir | Mardi matin soir | Mercredi matin midi | Jeudi matin soir | Vendredi matin soir

Semaines d'utilisation du circuit (à compléter uniquement en cas de garde alternée)

Pairs Impaires

LE TITRE DE TRANSPORT

Pass **BIBUS** annuel* : 93€

Pass **BIBUS** annuel famille nombreuse* : 78€

Pass **BIBUS** trimestriel : 31€

Pass **BIBUS** trimestriel famille nombreuse : 26€

Pass **BIBUS** tarification solidaire

* Titres éligibles au Prélèvement Automatique

(Voir CCAS)

 Au-delà du 25 août une majoration de 10€ sera appliquée pour inscription tardive sauf sur présentation d'un justificatif de déménagement après cette date.

Les pièces à joindre au dossier

- 1 chèque à l'ordre de la Régie PÉRIBUS
- Le formulaire « MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA »
Si vous souhaitez régler par Prélèvement Automatique (Pass annuel uniquement),
le formulaire est accessible sur grandperigueux.fr, > Péribus > Transports scolaires
→ date limite de paiement par Prélèvement Automatique le **vendredi 13 août 2021**
- Attestation de la CAF pour le tarif famille nombreuse
- Attestation de votre mairie pour la tarification solidaire
- 1 photo d'identité récente (nom et prénom inscrits au dos)
A fournir uniquement pour une 1^{ère} inscription

Le Pass **BIBUS** donne accès :

- Au circuit scolaire sélectionné
- Aux lignes du réseau PÉRIBUS

► **INSCRIPTIONS DU 14 JUIN AU 31 JUILLET 2021 :**

Renvoyez ou déposez votre dossier à :
Agence PERIMOUV'

11, rue du Président Wilson 24000 PERIGUEUX

Tout dossier incomplet entrainera du retard
dans le traitement de votre demande.

VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR VOTRE CARTE A DOMICILE !

- Joindre une enveloppe non affranchie
aux nom et adresse du représentant légal.

J'ai pris connaissance de l'extrait du règlement intérieur des transports scolaires ci-joint, le règlement complet est disponible sur grandperigueux.fr
(Gestion des données personnelles au dos de ce document)

Date :

Signature

Données personnelles :

Vos données sont collectées dans le cadre du Contrat d'Obligation de Service Public (COSP) entre le Grand Périgueux et La Régie Péribus et sont nécessaires au bon fonctionnement de l'Agence PERIMOUV'.

Elles sont destinées à La Régie Péribus, le cas échéant au Grand Périgueux Communauté d'Agglomération, aux transporteurs et mairies concernés par les circuits de ramassage scolaire ainsi qu'à la société UBI Transport en charge de la gestion du logiciel de création de cartes. Elles seront conservées le temps strictement nécessaire à l'accomplissement de la finalité pour laquelle elles ont été collectées.

Vos données ne sont pas vendues ou utilisées pour une finalité autre que celle évoquée précédemment et pas transférées vers un pays tiers à l'Union Européenne ou une organisation internationale.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer par courrier ou par mail à l'adresse suivante :

Régie PÉRIBUS - Délégué à la protection des données - 16 rue du 5ème régiment de chasseurs - 24000 PÉRIGUEUX ou dpd@regie-peribus.fr, en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

En cas de difficultés en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.